

qu'elle avait prise dans les siècles précédents dans la chancellerie pontificale (pour les brefs, au contraire, ainsi qu'il a été dit, on adopta l'écriture humanistique). Dans la seconde moitié du XVI^e siècle les scribes de la chancellerie apostolique commencèrent à donner à cette écriture gothique des formes tout à fait caractéristiques, qui la distinguent de tout autre genre d'écriture. Ce qu'il y a surtout

de spécial, ce sont les traits appuyés, brisés et entrelacés. Avec le temps l'écriture des bulles devint si illisible qu'on se voyait obligé d'y ajouter un *transumptum* en écriture ordinaire pour les intéressés. A Rome, les copistes croyaient que c'était l'ancienne curiale pontificale que l'on devait conserver, eu égard à sa vénérable antiquité. Léon XIII. la supprima finalement en 1878. (Pl. 125.)

2. L'écriture gothique moderne.

Après l'invention de l'imprimerie (vers le milieu du XV^e siècle) on laissa de plus en plus aux imprimeurs le soin de la publication des livres. On n'écrivit donc plus l'écriture gothique de manuscrits. C'est la cursive gothique qui devint l'écriture usuelle. Cette écriture pourtant ne s'est maintenue jusqu'aujourd'hui que dans les pays de langue allemande; dans les autres contrées elle s'est vue supplantée par la cursive humanistique (voir ci-dessus le chapitre sur l'écriture humanistique).

La cursive gothique reçut dans chaque pays des formes nettement nationales, aussi peut-on parler d'une écriture gothique française, anglaise, allemande et d'autres pays. Si l'écriture humanistique n'avait pas été adoptée, aujourd'hui, selon toute vraisemblance, nous aurions un grand nombre d'écritures nationales différentes, d'une lecture difficile, comme dans le haut moyen âge, avant que la minuscule carolingienne ne fut venue supplanter les écritures nationales.

a) La cursive gothique française.

Pl. 119 a. 119 b. 123 a.

En France, la cursive gothique subsista dans la chancellerie royale jusqu'au commencement du XVII^e siècle. Chez les notaires et greffiers elle se conserva beaucoup plus longtemps; dans leurs actes, cette écriture a souvent une forme absolument détestable, à peine lisible (Giry l'appelle *cursive déformée et dégénérée, qui semble au premier aspect un griffonnage indéchiffrable*: voir *Manuel de diplomatique*, p. 519); ce n'est qu'au XVIII^e siècle qu'elle devint plus lisible.

La cursive gothique française se signale par une grande variété de formes de lettres. Les formes de a, r, s sont surtout caractéristiques (voir les explications des planches).

Sur les abréviations dans les textes français voir L. A. Chassant, *Dictionnaire des abréviations latines et françaises*, 5^e éd., Paris 1884, et *Paléographie des chartes et des manuscrits du XI^e au XVII^e siècle*, 8^e éd., Paris 1885; M. Prou, *Manuel de paléographie, ... suivi d'un dictionnaire des abréviations françaises*, p. 353—383.

On trouvera beaucoup de reproductions d'écritures gothiques françaises dans *Le Musée des archives départementales*, Paris 1878. D'autres Facsimile se trouvent dans A. Bourmont, *Lecture et transcription des vieilles écritures, Manuel de paléographie des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Caen 1881; L. Delisle, *Album paléographique*, Paris 1887; J. Kaulick et E. Plantet, *Recueil de fac-similés pour servir à l'étude de la paléographie moderne*, Paris 1889; M. Prou, *Recueil de fac-similés d'écritures du XII^e au XVII^e siècle*, Paris 1892, et *Nouveaux recueils de fac-similés etc.*, Paris 1896, et *Recueil de fac-similés ... du I^e au XVII^e siècle*, Paris 1904.

b) La cursive gothique anglaise.

Pl. 120. Comp. pl. 115 a.

En Angleterre la cursive gothique se maintint jusqu'au XVII^e siècle. Mais de plus en plus elle devait céder à la cursive humanistique et à une écriture semblable, l'écriture bâtarde française. Pourtant on conserva longtemps encore à la chancellerie royale et dans les tribunaux de justice certaines formes de l'ancienne écriture gothique. La «Chancery-hand» aujourd'hui encore est employée en certains documents. La «Court-hand» (écriture des tribunaux de justice) se retrouve jusqu'au règne de Georges II. (1727—1760).

Certaines formes spéciales de l'écriture gothique anglaise se retrouvent déjà dans des documents anglais de la fin du XIV^e siècle, par ex.: la forme O de l'e et la forme allongée de l'r. Pourtant avec le temps ces particularités et d'autres s'accusèrent toujours davantage (voir notre reproduction pl. 120 et les explications).

Sur la cursive gothique anglaise voir E. M. Thompson, *Handbook of Greek and Latin Palaeography*, le dernier chapitre avec les paragraphes *English Chancery-hand, English Court-hand*; A. Wright, *Court-Hand restored or the Student's Assistant in reading old deeds, charters, records, etc.* nouvelles éditions de Scott et Davey (*A Guide to the collector of historical documents etc.*), Londres 1891, et de Ch. Tr. Martin, Londres 1892.

c) La cursive gothique allemande.

Pl. 118 b. 121. 124 a. 124 b.

La cursive gothique allemande («Deutsche Kurrentschrift») reçut son caractère spécial à la fin du XV^e et au XVI^e siècle. Dans nos reproductions, c'est le document de Maximilien I., de l'année 1513 (pl. 118 b), qui offre le premier exemple d'une écriture allemande; on le comparera avec la copie du document concernant Jean Guttemberg de 1465, qui offre encore le caractère de la cursive gothique commune du XV^e siècle (pl. 113 b).

Comme toute cursive, la gothique allemande a ses traits légers et courants avec les lettres étroitement liées. Beaucoup plus encore que la cursive gothique du moyen âge, elle affectionne les lignes droites et les angles aigus. Les panses des lettres ont d'ordinaire la forme ovale. Des déliés longs assurent la liaison des lettres. Les hastes supérieures et inférieures ont d'ordinaire des boucles. Beaucoup de lettres sont divisées en deux parties, réunies entre elles par un crochet: voir a, g, q, r, v, w, y; les débus de cette forme de lettres remontent du reste jusqu'au XV^e siècle: la forme de l'a, en particulier, se retrouve déjà dans les documents de l'empereur Sigismond (1410—1437).

Au XVI^e siècle la cursive allemande a souvent encore des formes raides et épaisses, rappelant l'écriture de livres, avec le temps pourtant les traits deviennent plus légers, plus coulants. Le b et l'o qui auparavant ne souffraient aucune liaison avec la lettre suivante, sont maintenant munis d'un petit crochet qui rend cette liaison facile. De même le trait du milieu de l'f et le trait inférieur de k et de t prennent la forme d'un crochet de liaison. — Ce qu'il y a aussi de caractéristique dans la cursive allemande c'est la grande variété des lettres majuscules.

A côté de la cursive ordinaire il se développa en Allemagne une écriture de chancellerie, appelée simplement «Kanzlei» (chancellerie), forme hybride, tenant le milieu entre la cursive et l'écriture de livres (voir pl. 121 b. 124 b).

Lettres isolées (voir ci-dessous la table des huit alphabets).

Dans l'a on ajoute en haut un petit trait, unissant la boucle de gauche avec le trait de droite. La modification de la voyelle dans ae (comme aussi dans oe et ue) est indiquée ou par un petit e suscrit ou par un petit crochet ou par deux traits ou deux points (ä, ö, ü). La haste de b a d'ordinaire une boucle. Plus tard le trait final de b prend un petit crochet qui sert de liaison avec la lettre suivante. Le trait principal de c tombe d'ordinaire tout droit. Primitivement c porte en haut un crochet horizontal, comme auparavant; plus tard cependant ce crochet est négligé et c ne se compose plus que d'un trait droit avec un léger coup de plume oblique et une ligne de fuite (tout à fait comme i; c ne se distingue de l'i que par l'absence du point).

d a la forme ronde. Il se termine d'ordinaire par une boucle, qui souvent descend fort bas et se trouve prolongée pour la liaison avec la lettre suivante.

Le trait principal de l'e tombe le plus souvent tout droit. Au XVI^e siècle e a en haut soit un grand œil de caractère particulier soit un petit crochet oblique. Plus tard il porte en haut un petit trait parallèle au trait principal, auquel ce petit trait est relié par un trait délié; finalement ce trait secondaire est devenu aussi long ou à peu près que le trait principal; il en est résulté la forme bizarre d'aujourd'hui, dans laquelle e est fait de deux traits verticaux et de trois traits déliés